



Jérôme DELATOUR, *Une bibliothèque humaniste au temps des guerres de religion. Les livres de Claude Dupuy*, Paris, ENSSIB-École des Chartes, 1998, 345 p.

Olivier Zeller

---



**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/ch/59>

DOI : 10.4000/ch.59

ISSN : 1777-5264

**Éditeur**

Comité historique du Centre-Est

**Édition imprimée**

Date de publication : 1 janvier 1999

ISSN : 0008-008X

**Référence électronique**

Olivier Zeller, « Jérôme DELATOUR, *Une bibliothèque humaniste au temps des guerres de religion. Les livres de Claude Dupuy*, Paris, ENSSIB-École des Chartes, 1998, 345 p. », *Cahiers d'histoire* [En ligne], 44-1 | 1999, mis en ligne le 14 mai 2009, consulté le 22 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/ch/59> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ch.59>

---

Ce document a été généré automatiquement le 22 septembre 2020.

© Tous droits réservés

---

## Jérôme DELATOUR, *Une bibliothèque humaniste au temps des guerres de religion. Les livres de Claude Dupuy*, Paris, ENSSIB-École des Chartes, 1998, 345 p.

Olivier Zeller

---

- 1 Originaire de Saint-Galmier, Claude Dupuy (1545-1594) connut une belle ascension personnelle. Après des études toulousaines et berruyères, ces dernières auprès de Cujas, il fut reçu avocat au parlement de Paris en 1566. 1570-1571 furent les années " du " voyage, c'est-à-dire de celui d'Italie. Humaniste, Dupuy pratiquait la tolérance, comptant beaucoup de réformés parmi ses amis et déplorant amèrement que sa parentèle forézienne eût versé dans le fanatisme et produit force capucins et même un jésuite. Tout naturellement classé parmi les " politiques ", il devint ami de Scaliger. En 1576 il accéda au rang de conseiller au parlement de Paris et, à ce titre, participa à la Chambre de Justice de Guyenne de 1581 à 1584. Un instant inquiété par la Ligue, Dupuy passa deux mois à la Bastille au début de 1589. S'enfuyant de Paris, il se cacha quelque temps et ne rejoignit qu'en 1591 le parlement qui siégeait alors provisoirement à Tours. Il ne devait pas jouir longtemps du retour royal à Paris : dès la fin de 1594, il décédait de la maladie de la pierre.
- 2 L'objet du livre a consisté à analyser la bibliothèque de Claude Dupuy, soit quelque 2 000 volumes, ce qui était considérable pour l'époque. Jérôme Delatour s'est donc livré à un travail extrêmement précis d'identification volume par volume. En effet, la bibliothèque fut considérablement grossie par les descendants de son fondateur, les frères Dupuy, gardes de la bibliothèque du roi, jusqu'à atteindre un ordre d'importance de 10 000 volumes. En 1657, elle fut léguée au monarque, ce qui explique la présence des ouvrages la constituant parmi les collections de la bibliothèque nationale. Jérôme

Delatour s'est donc trouvé confronté à la nécessité de distinguer de la masse ceux des volumes qui avaient été inventoriés en 1595, peu après la mort du fondateur.

- 3 Il en résulte un ouvrage très complet, qui ne s'enferme pas dans la simple analyse de catalogue. L'approche se fonde sur une biographie, qui n'est pas purement narrative, et qui souligne le rôle des réseaux dans l'insertion et la mobilité sociales, Dupuy frayant avec les membres des élites de pouvoir. La culture matérielle n'est pas négligée, et l'attention s'est portée sur le mode de constitution de la bibliothèque, sur son mode de classement et sur les pratiques de reliure. Le rapport à la lecture est même approché à travers l'analyse des annotations manuscrites. L'ouvrage concerne donc pleinement les historiens des cultures et des élites.
- 4 La partie analytique est plus classique : menée avec la plus extrême minutie, elle a le mérite de ne gaspiller aucune information. Les pages 115 à 256 reprennent donc titre à titre l'inventaire de 1595. Quiconque a fréquenté les catalogues anciens de bibliothèque en connaît le caractère sommaire. Jérôme Delatour a donc précisé chaque rubrique. Un exemple pris au hasard : le n° 51 était originellement défini comme " Six volumes de Balduin en droit, *una* " : la notice dressée en regard, avec toutes les indications bibliographiques désirables, tient en 29 lignes en très petits caractères ! La démarche a été répétée 1789 fois : énorme travail, même si le recours aux banques de données informatisées a été décisif.
- 5 Les annexes et les clés d'entrée sont particulièrement riches. Les médaillons ornant les ouvrages sont systématiquement reproduits. Des tables ont été dressées par type de reliure, par provenance, pour les seuls ouvrages annotés, par villes d'édition, par libraire et par imprimeur. Il a été joint une table chronologique, un index par langues, outre un index général. Comment faire plus ?
- 6 Cette étude précise et exhaustive a vocation à prendre place dans un plus vaste *corpus*, celui que finira pas constituer la publication d'un nombre aussi grand que possible de monographies. Deux problématiques sont ici essentielles : la plus couramment parcourue est celle de la composition des bibliothèques, bien évidemment (rappelons que les *Cahiers d'histoire* ont publié dans leur numéro 1 de 1998 un article consacré à une bibliothèque de curé du XVIIIe siècle). Les inventaires après décès sont ici la source *princeps*. Une curiosité essentielle porte aussi sur les modes de constitution, de gestion, d'organisation spatiale et de transmission des bibliothèques, ainsi que la place qu'elles prenaient dans le capital identitaire lignager : les colloques organisés à Nice en 1996 par le Comité des travaux historiques et scientifiques et à Montpellier en 1999 par l'université Paul Valéry en ont montré la richesse. Les archives familiales sont ici le filon à piocher.